

Compatibilité des mélanges

**Robert Maheux, Yvon Morin, Gérald Chouinard, Francine Pelletier et
Maude Lachapelle**

Pourquoi faire des mélanges en cuve?

Mélanger des produits dans le réservoir du pulvérisateur est une pratique utile afin de réduire le nombre de passages dans le verger. En visant plus d'un ennemi à la fois, ceci permet de réduire le nombre d'applications, tout en réalisant une économie de temps et d'argent.

Les conditions des mélanges en cuve

Depuis 2009, les mélanges de pesticides, même ceux non affichés sur l'étiquette des produits antiparasitaires, sont utilisables légalement aux conditions suivantes :

- Il doit s'agir de produits homologués pour l'usage visé;
- Toutes les conditions d'application mentionnées sur l'étiquette des produits doivent être respectées (mode d'emploi, mises en garde, zones tampons, etc.). Dans les cas où les renseignements inscrits sur les étiquettes des substances mélangées divergent, les directives les plus restrictives doivent être suivies;
- Le mélange ne doit pas être contre-indiqué sur l'étiquette des produits concernés.

L'ARLA indique toutefois que quiconque recommande ou applique un mélange en cuve qui n'est pas sur l'étiquette le fait à ses propres risques et responsabilités, puisque le mélange n'a pas été examiné par l'ARLA. De plus, les mélanges doivent apporter une valeur ajoutée à l'utilisateur, par exemple, une augmentation du nombre d'organismes nuisibles ciblés, une contribution à la gestion de la résistance ou la lutte intégrée et des économies de coût et de temps.

Comment éviter les problèmes?

Il y a trois types d'incompatibilité possibles lors du mélange de pesticides :

- **Incompatibilité physique** : Dans ce cas, les éléments sont immiscibles, coagulent ou précipitent. C'est souvent le cas de mélanges qui comportent une poudre mouillable

(WP) et un concentré en solution (EC).



- **Incompatibilité chimique** : Dans un tel cas, les éléments du mélange se dénaturent entre eux, se neutralisent ou décuplent leurs effets. Cette incompatibilité est sournoise, car il n'y a pas nécessairement de signes (tels que l'apparition de grumeaux), comme dans le cas d'une incompatibilité physique. L'efficacité du traitement pouvant être fortement altérée voire annulée, on doit toujours consulter l'étiquette pour s'assurer de la compatibilité chimique et en cas de doute, contacter les fabricants des produits.
- **Incompatibilité agronomique** : Même si deux produits peuvent se mélanger sans réaction physique ou chimique, leur utilisation combinée n'est pas nécessairement une bonne idée. Le mélange de deux insecticides de la même catégorie chimique en est un bon exemple. En cas de doute sur la compatibilité agronomique, consultez un conseiller en pomiculture.

Le tableau suivant donne la compatibilité de plusieurs mélanges. La compatibilité peut cependant varier lors de l'utilisation d'un adjuvant, de différentes formulations de produits, lors du mélange de plus de deux produits et selon les facteurs climatiques comme la température et l'humidité. Consultez l'étiquette pour vous assurer de la compatibilité des mélanges. En cas de doute, vous pouvez faire vous-mêmes un test de compatibilité dans un petit contenant (voir à la fin de cette fiche).

- S'il y a formation d'un léger dépôt qui se remet facilement en suspension lors de l'agitation du bocal, le mélange pourrait peut-être être utilisé s'il y a agitation constante de la bouillie dans le pulvérisateur (consulter l'étiquette).
- S'il y a présence de mousse abondante, le mélange peut être utilisé en combinaison avec un agent anti-moussant.

Ce test ne garantit aucunement la compatibilité chimique ou agronomique. Si après ces étapes vous êtes encore incertain de la compatibilité du mélange, contactez votre fournisseur de pesticides.

Cette fiche est une mise à jour de la fiche originale du *Guide de référence en production fruitière intégrée à l'intention des producteurs de pommes du Québec 2015*. © Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. Reproduction interdite sans autorisation.

